

OFFRE DE FORMATION

2024/2025

WWW.UMONTPELLIER.FR

PARAMÉDICAL

AUDIOPROTHÈSE - ORTHOPHONIE - ORTHOPTIE - PSYCHOMOTRICITÉ



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER





PRÉSENTATION & OBJECTIFS

Enseigner les techniques de l'appareillage des déficients auditifs en prenant en compte le choix, l'adaptation, la délivrance, le contrôle d'efficacité, l'aide auditive ainsi que l'éducation prothétique de la personne appareillée.

COMPÉTENCES ACQUISES

Choix de l'aide auditive, adaptation, délivrance, contrôle d'efficacité immédiate et permanente de l'aide auditive et éducation prothétique du déficient auditif appareillé.

Faire des mesures de nuisances sonores et choisir les moyens de protections individuelles et collectives.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Première année

Cours :

UE1 : Mathématiques et traitement du signal

UE2 : Mécanique et Acoustique

UE3 : Electronique analogique et numérique

UE4 : Audiologie clinique (UE mutualisée avec le CU d'orthophonie)

UE5 : Audiologie prothétique

UE6 : Sciences du langage (UE mutualisée avec le CU d'orthophonie)

UE7 : Sciences humaines et sociales

Travaux pratiques de physique et de techniques professionnelles.

Stage hospitalier, stage d'initiation professionnelle et stage dans une institution de gérontologie.

Deuxième année

Cours :

UE1 : Electroacoustique, acoustique musicale et psychoacoustique

UE2 : Traitement du signal adapté à la prothèse

UE3 : Audiologie clinique (UE mutualisée avec le CU d'orthophonie)

UE4 : Technologie des prothèses

UE5 : Sciences du langage

UE6 : Sciences humaines et sociales

Travaux pratiques de techniques professionnelles.

Stage professionnel auprès d'un audioprothésiste et en entreprise auprès d'un fabricant d'aides auditives.

Troisième année

Cours :

UE1 : Audiologie clinique

UE2 : Audiologie prothétique

UE3 : Mesures acoustiques

UE4 : Sciences humaines et sociales, économie d'entreprise, gestion

Travaux pratiques de techniques professionnelles.

Stage professionnel auprès d'un audioprothésiste .

Préparation et soutenance d'un mémoire.

CONDITIONS D'ACCÈS

Etre titulaire du baccalauréat (de préférence à dominante scientifique) ou d'un titre admis en équivalence

Les futurs étudiants doivent avoir candidaté à cette formation via la plateforme Parcoursup.

L'accès à cette formation est soumis à une sélection sur dossier selon les attendus précisés sur la plateforme.

POURSUITE D'ÉTUDES

Le titulaire du Diplôme d'Etat d'audioprothésiste peut être admis en M1 du Master Neuroprothèses sensorielles et motrices.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Centres de correction auditive.

Fabricants d'aides auditives.

Mesures et lutte contre les nuisances d'origine acoustique.

CONTACT

UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques

Bureau 27, ouvert de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, Tél: 04.11.75.93.30





PRÉSENTATION & OBJECTIFS

L'orthophonie est une profession de santé qui consiste à prévenir, à évaluer et à traiter les difficultés ou troubles du langage oral et écrit et de la communication, des fonctions oro-myo-faciales, des autres activités cognitives dont celles liées à la phonation, à la parole, au langage oral, écrit et à la cognition mathématique.

L'orthophoniste dispense des soins à des patients de tous âges présentant des troubles congénitaux, développementaux ou acquis, sans distinction de sexe, d'âge, de culture, de niveau socioculturel ou de type de pathologie.

Dans sa mission de professionnel de santé, il intervient également auprès des patients, de leurs aidants, des professionnels de la santé ou de l'éducation et du public dans le cadre d'activités de prévention et de dépistage, d'activités d'éducation thérapeutique du patient, d'activités d'expertise et de conseil, et de coordination des soins.

L'orthophoniste peut également participer à des activités de recherche, au sein d'équipes pluridisciplinaires.

La formation se déroule sur 5 années, à l'issue d'épreuves d'évaluation des aptitudes, attribuant au titulaire du Certificat de Capacité d'Orthophoniste le grade Master.

CONTENU PÉDAGOGIQUE & COMPÉTENCES ACQUISES

Les études comportent 10 semestres de formation et se décomposent en deux cycles :

Le 1^{er} cycle comprend 6 semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens.

La formation a pour objectifs l'acquisition d'un socle de connaissances en sciences, l'approche fondamentale de l'Être humain, la prise en charge du patient, l'acquisition de connaissances de pathologie et physiopathologie.

Des stages complètent la formation théorique.

Le 2^{ème} cycle comprend 4 semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits européens correspondant au niveau master.

La formation a pour objectif l'acquisition de connaissances scientifiques et techniques indispensables à la maîtrise des savoirs et des savoir-faire nécessaires, l'apprentissage du raisonnement clinique et de l'intervention thérapeutique, une formation à la démarche scientifique, l'acquisition de compétences génériques nécessaires à la communication de l'orthophoniste avec le patient et son entourage.

L'apport théorique est complété par des activités de raisonnement clinique et des apprentissages pratiques en milieu clinique.

CONDITIONS D'ACCÈS

Les futurs étudiants doivent avoir candidaté à cette formation via la plateforme Parcoursup.

L'accès à cette formation est soumis à une sélection sur dossier selon les attendus précisés sur la plateforme, suivi d'un entretien oral pour ceux retenus.

Ils doivent justifier du baccalauréat, du DAEU, d'un diplôme français ou étranger admis en dispense du baccalauréat ou d'une qualification ou d'une expérience jugée suffisante conformément aux dispositions de l'article L613-5 du Code de l'Éducation.

POURSUITE D'ÉTUDES

L'application de la réforme de la formation initiale des orthophonistes conférant au Certificat de Capacité d'Orthophoniste le grade de Master (décret 2013-798 du 30 août 2013) est actuellement en cours et les possibilités de poursuite d'études en Doctorat sont actuellement à l'étude.

INSERTION PROFESSIONNELLE

L'orthophoniste peut exercer en cabinet libéral individuel ou de groupe, en exercice salarié dans le secteur hospitalier public ou privé (fonction publique hospitalière, clinique, établissement de rééducation, centre médico-pédagogique) ou en exercice mixte libéral et salarié. L'insertion professionnelle est excellente, avec un taux de chômage quasiment nul.

De par la nature de sa fonction et de sa mission, l'orthophoniste doit avoir une expertise approfondie de la langue du pays dans lequel il exerce.

CONTACT

Directrice pédagogique : Sylvie MORITZ-GASSER

Bureau des études paramédicales : med-orthophonie@umontpellier.fr

- Gestionnaire de scolarité Michèle ROUX -Tél: +33 (0)4.34.43.35.37

- Cheffe de bureau Mélanie BARACHET -Tél: +33 (0)4.34.43.35.39



ORTHOPTIE

PRÉSENTATION & OBJECTIFS

L'orthoptie consiste en des actes d'exploration, de rééducation et de réadaptation de la vision utilisant éventuellement des appareils et destinés à traiter les anomalies fonctionnelles de la vision.

L'orthoptie concerne toutes les altérations de la vision fonctionnelle sur les plans moteurs sensoriels et fonctionnels.

L'examen orthoptique est à la base, de l'évaluation des capacités visuelles en fonction des plaintes décrites, de la pathologie, de l'âge du patient et de ses besoins propres en rapport avec ses activités.

La formation se déroule sur 3 années, à l'issue d'épreuves d'admission à la formation.

CONTENU PÉDAGOGIQUES & COMPÉTENCES ACQUISES

Les études comportent 6 semestres de formation. La formation a pour objectif :

- l'acquisition des connaissances scientifiques et techniques indispensables à la maîtrise des savoirs et savoir-faire nécessaires à l'exercice de la profession,
- l'approche fondamentale de l'être humain, la recherche du maintien de la santé ou la prise en charge du patient par des connaissances en santé,
- l'acquisition de connaissances de pathologie et physiopathologie,
- l'apprentissage du raisonnement clinique et de l'intervention thérapeutique,
- l'acquisition de compétences génériques nécessaires à la communication de l'orthoptiste avec le patient et son entourage,
- une formation à la démarche scientifique.

La formation comprend des enseignements théoriques, dirigés, méthodologiques, appliqués et pratique, l'accomplissement de stages et une soutenance orale basée sur un travail de fin d'études.

CONDITIONS D'ACCÈS

Les futurs étudiants doivent avoir candidaté à cette formation via la plateforme Parcoursup.

L'accès à cette formation est soumis à une sélection sur dossier selon les attendus précisés sur la plateforme, suivi d'un entretien oral pour ceux retenus.

Ils doivent justifier du baccalauréat, du DAEU, d'un diplôme français ou étranger admis en dispense du baccalauréat ou d'une qualification ou d'une expérience jugée suffisantes conformément aux dispositions de l'article L613-5 du Code de l'Éducation.

CONTACT

Directeur : Pr Max VILLAIN - CHU Gui de Chauliac, Montpellier

Responsable pédagogique des études : Pr Vincent DAIEN

Co-responsable pédagogique : Emilie LAZARO

Responsable de l'Antenne Universitaire /Coordination et gestion : Nelly PEREZ - Tél : +33 (0)4.67.63.48.72

Bureau des études paramédicales : Tél: +33 (0)4.34.43.35.22

med-orthoptie@umontpellier.fr

PSYCHOMOTRICITÉ

PRÉSENTATION & OBJECTIFS

Les psychomotriciens sont des professionnels de santé qui exercent auprès d'enfants, d'adultes ou de personnes âgées présentant des difficultés d'intégration perceptivo-motrice qui altèrent leurs capacités d'adaptation.

Les psychomotriciens s'intéressent en priorité à la motricité intentionnelle et à ses interactions constantes avec les sphères perceptives, psycho-affectives, cognitives, psycho-sociales, et motrices. Ils sont, de fait, des professionnels de l'action. Ils tentent d'apporter, par des mises en situation et des apprentissages perceptivo-psycho-moteurs spécifiques, une réduction du trouble psychomoteur, voire sa disparition. Ils s'adressent à une population de différents âges au cours de la vie pour des actions de dépistage, de diagnostic, de prévention, d'accompagnement et de rééducation. Cette définition donne à la profession un champ d'action, du point de vue des lieux d'intervention, très large : crèches, services hospitaliers, cliniques privées, établissement médico-sociaux, EHPAD, etc.

La cible prioritaire des psychomotriciens est, par essence, les troubles psychomoteurs. Ceux-ci se manifestent à la fois dans la façon dont le sujet est engagé dans l'action et dans la relation avec autrui. Les troubles psychomoteurs sont des troubles neurodéveloppementaux qui affectent l'adaptation du sujet dans sa dimension perceptivo-motrice. Leur analyse clinique s'appuie sur une connaissance référentielle approfondie du développement normal. Elle nécessite des investigations spécifiques dont l'examen psychomoteur, pour appréhender les aspects qualitatifs et quantitatifs des perceptions, des représentations et des actions du sujet.

Les principaux troubles psychomoteurs sont :

- Le trouble déficit d'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H)
- Le trouble développemental de la coordination (dyspraxies de développement)
- Les dysgraphies ou troubles de l'écriture
- Les incapacités d'apprentissage non verbal
- Les différents troubles de l'organisation spatiale (troubles visuo-spatiaux, visuo-constructifs, de la navigation spatiale, etc.)

- Les mouvements anormaux (tics, stéréotypies motrices, tremblements, etc.)
- Les troubles de la dominance latérale
- Les troubles du tonus musculaire (syncinésies, paratonies, dystonies, etc.)

Au-delà des troubles psychomoteurs stricto sensu, les psychomotriciens s'intéressent aux manifestations psychomotrices atypiques fréquentes dans différents cadres nosologiques :

- syndromes neurodéveloppementaux (ex. : autisme, troubles des apprentissages scolaires),
- syndromes psychiatriques (ex. : dépression, schizophrénie),
- syndromes neurologiques (ex. : séquelles post-AVC, patients amputés),
- syndromes génétiques (ex. : trisomie 21, neurofibromatose de type I),
- syndromes neurodégénératifs (ex. : maladie de Parkinson, d'Alzheimer)

Enfin, la question des rapports entre processus psychologiques et comportements peut être au cœur du travail du psychomotricien, comme dans le cas de patients souffrant d'anorexie mentale et/ou de l'image du corps (ex. : dysmorphophobies).

CONTENU PÉDAGOGIQUE & COMPÉTENCES ACQUISES

La démarche pédagogique de l'IFPM vise à construire la professionnalisation et à favoriser l'autonomie de l'étudiant et du futur professionnel dans un paysage sociétal en évolution constante. Ce processus de professionnalisation et d'autonomisation met en relation l'ensemble des enseignements théoriques et pratiques, les situations de stages, le travail personnel de l'étudiant, et le suivi pédagogique personnalisé de la part de l'équipe enseignante.

La formation s'étale sur 6 semestres. Les modules enseignés regroupent :

- des domaines transversaux sous forme de cours magistraux, dont certains sont mutualisés avec les filières Médecine, sciences et techniques de activités physiques et sportives (STAPS), Orthophonie, ou Orthoptie. Ces domaines transversaux concernent : la psychiatrie, la psychologie, les neurosciences, l'anatomie fonctionnelle, la pédiatrie, la pédagogie, la pharmacologie, la physiologie, es pathologies médicales et la santé publique.
- des enseignements regardant plus directement la psychomotricité : modules théoriques, théorico-cliniques et pratiques de psychomotricité
- des stages en institution ou en cabinet libéral auprès de psychomotriciens en activité, qui viennent compléter les enseignements théoriques et pratiques pour assurer une formation en alternance, garante d'une insertion professionnelle de qualité. Le contenu de la formation se décompose selon les 3 années du cursus.

Première année : semestres 1 et 2

L'objectif de la première année, outre l'acquisition des bases fondamentales dans chacune des disciplines, est orienté vers le fonctionnement du sujet normal à tous les âges de la vie. Les premiers éléments de pathologie sont évoqués et les outils thérapeutiques sont schématiquement présentés.

Deuxième année : semestres 3 et 4

La deuxième année a pour objet l'initiation aux méthodes cliniques d'évaluation et de soins. Les stages permettent aux étudiants d'accompagner un professionnel dans ses interventions, tant auprès d'enfants ou d'adolescents qu'avec les autres professionnels de l'équipe pluridisciplinaire.

Troisième année : semestres 5 et 6

La troisième année est orientée vers le processus de professionnalisation. La prise en charge psychomotrice des adultes et des personnes âgées est approfondie. Au cours des stages, l'étudiant expérimente directement ses connaissances, ses savoir-être et savoir-faire, et ses outils thérapeutiques. Les enseignements sont orientés vers les réalités professionnelles : études de cas cliniques, construction de projets thérapeutiques, synthèses.

Par ailleurs, les étudiants seront incités à rechercher, avec les formateurs puis de façon autonome, de la documentation scientifique sur différentes pathologies et à en extraire les éléments essentiels pour l'intervention psychomotrice. Ceci aura pour but de permettre l'adaptation actuelle et future aux différentes populations de patients que les professionnels seront amenés à rencontrer, mais également de préparer la formation tout au long de la vie professionnelle.

Concernant les activités de recherche, les étudiants seront incités à participer à des projets de recherche, ou a minima, à acquérir des connaissances visant l'acquisition d'une démarche scientifique, notamment dans la validation de leur mémoire et de leurs futures pratiques professionnelles (pratique basée sur les preuves, evidence-based practice).

CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès aux études de psychomotricité se fait après l'obtention du baccalauréat. Les futurs étudiants doivent avoir candidaté à cette formation via la plateforme Parcoursup. L'accès à cette formation est soumis à une sélection sur dossier selon les attendus précisés sur la plateforme. Ils doivent justifier du baccalauréat, du DAEU, d'un diplôme français ou étranger admis en dispense du baccalauréat ou d'une qualification ou d'une expérience jugée suffisantes conformément aux dispositions de l'article L613-5 du Code de l'Éducation.

POURSUITE D'ÉTUDES

Les possibilités de poursuite d'études directes en Master puis Doctorat sont actuellement à l'étude dans le cadre de démarches visant une réingénierie de la formation menant au Diplôme d'Etat. Quoi qu'il en soit, Diplômes Universitaires (DU) ou inter-universitaires (DIU) seront accessibles selon les modalités fixées par chaque instance qui organise ces diplômes.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Les psychomotriciens peuvent exercer en cabinet libéral, en tant que salariés des secteurs public (ex., services hospitaliers) ou privé (ex. clinique, instituts de rééducation) ou en exercice mixte libéral et salarié. Avec un quota d'étudiants en constante augmentation et une tension emploi-formation mise en évidence dans plusieurs régions dont l'Occitanie, le métier de psychomotricien est un métier d'avenir. De nombreux plans nationaux appuient la pertinence de la profession : plan Alzheimer, plan autisme, plan psychiatrie, petite enfance, etc. Logiquement, l'insertion professionnelle est jugée excellente : plus de 90 % des jeunes diplômés trouvent un emploi l'année suivant l'obtention de leur Diplôme d'Etat dans certaines régions.

CONTACT

Directeur : Frédéric Puyjarinet

Bureau des études paramédicales : med-psychomotricite@umontpellier.fr

- Gestionnaire de scolarité Nathalie BABOLENE -Tél: +33 (0)4.34.43.35.54

- Cheffe de bureau Mélanie BARACHET -Tél: +33 (0)4.34.43.35.39

SCUIO-IP

SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION,
D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE

.....

Site Centre-ville

Droit & Science Politique - Économie - Institut Montpellier Management - IPAG
Médecine - Odontologie - Pharmacie - Maïeutique - STAPS

5 boulevard Henri IV
CS 19044
34967 Montpellier Cedex 2
Tel. 04 34 43 32 33

.....

Site Nord - Triolet

Faculté des Sciences - Faculté d'Éducation - IAE - Polytech -
Instituts Universitaires de Technologies (IUT) : Montpellier-Sète, Béziers, Nîmes

Place Eugène Bataillon
Bât. 8 RDC de la BU
34095 Montpellier Cedex 5
Tel. 04 67 14 30 61



UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

AUDIOPROTHÈSE

UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques
Bureau 27, ouvert de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
Tel. 04 11 75 93 30
laetitia.thibon@umontpellier.fr

ORTHOPHONIE

UFR Médecine
Scolarité : Guillaume EUZET - Tel. 04 34 43 35 39 / Michèle ROUX - Tel. 04 34 43 35 37
med-paramedical@umontpellier.fr

ORTHOPTIE

UFR Médecine
Scolarité : Guillaume EUZET - Tel. 04 34 43 35 39 / Vickie PARIS - Tel. 04 34 43 35 22
med-paramedical@umontpellier.fr

WWW.UMONTPPELLIER.FR